

NE SIGNEZ PAS!

Extraits du discours de M Jean-Michel Gerassi (Les Estérêts-du-Lac), lors de la mobilisation du 12 juin à Montauroux contre le projet Fontsante

Cette intervention fait suite à celle de Bernard Masbou, Président du Comité de défense du lac de St Cassien et du Massif de l'Estérel qui s'est exprimé au nom de l'UNION pour rappeler l'historique de cette lutte.

Bonjour

Je remercie MM. les Conseillers communautaires venus participer avec nous à cette manifestation ainsi que tous ceux qui nous ont soutenus.

[...] Je commencerai mon intervention par une anecdote futuriste. Ça se passe en 2023 : Un ami me demande : « t'habites où, toi ? » et je réponds « à Callian, tu connais ? » « Eh oui ! C'est par l'autoroute à la sortie 39 juste après la gigantesque décharge qui pollue et qui pue où il y a tout le temps des queues de camions... »

Eh bien NON ! il n'en sera pas ainsi !!!! l'entrée du Pays de Fayence ne sera pas marquée au fer rouge d'une immense poubelle qui commence sur 55 ha pour finir un jour sur 100 voire 200 ha et devenir la plus grande décharge d'Europe, fleuron de l'économie circulaire française voulue par l'État !

Cela fait maintenant 4 ans que nous nous mobilisons contre ce projet pharaonique et aujourd'hui nous avons gagné la première manche. Mais attention il ne s'agit que de la première manche, car Suez n'abandonne pas encore. La preuve : le Directeur de l'agence en PACA faisait encore antichambre à l'entrée de la salle où se réunissait le Conseil Communautaire le 8 juin dernier à Fayence.

Le 8 juin est cependant une date historique dans notre histoire locale. La motion* votée par le Conseil communautaire n'a pas qu'une valeur factuelle, elle est un acte symbolique par lequel le Conseil Communautaire qui regroupe toutes les

communes du pays de Fayence s'érige aujourd'hui aux yeux de tous comme l'instance représentative du Pays de Fayence (notre parlement local) capable de promouvoir l'intérêt général de ses habitants face à des intérêts particuliers fussent-ils ceux d'une puissante multinationale comme Suez.

[...]

Ce projet est en effet en inadéquation avec le projet de territoire souhaité

Comme l'indique la motion, « le Pays de Fayence accueille déjà une quantité très importante de déchets produits dans d'autres territoires. Dans l'Est Var, il n'y a pas moins de 16 installations qui valorisent les déchets inertes. Il ne faudrait pas que le principe de solidarité s'exerce en sens unique et que notre territoire devienne l'exutoire des déchets du bassin azuréen. »

[...]

Il faut savoir que parmi les 7 plateformes, le traitement du mâchefer est le plus lucratif à 180 euros la tonne en entrée, puis viennent les déchets du bâtiment dits non dangereux à 80 euros la tonne. Le reste est peu lucratif. Respectivement à 200 000 tonnes par an c'est un pognon de dingue ! Une manne financière. Faites le calcul. On comprend pourquoi Suez ne veut pas lâcher.

La motion ajoute que « dans l'intérêt du Pays, des solutions à proximité des zones de production permettant un accès selon une maille de 15 minutes de trajet à partir de tout chantier réalisé sur le territoire sont donc préférables au tri de milliers de tonnes de déchets en camion sur un secteur autoroutier déjà saturé. »

Au-delà de ce problème local, l'enjeu est bien celui du cycle du traitement des déchets lui-même dans le cadre d'une économie circulaire. Non pas celle dont Suez se réclame qui valorise les déchets comme autre source de profit, non ! Une économie circulaire par laquelle le recyclage des matériaux dans des circuits de production et leur réemploi serait



prévu en amont dans l'extraction même et le traitement des matières extractives pour permettre d'atteindre le déchet zéro. [...] Une économie circulaire qui mettrait l'économie au cœur de l'économie circulaire selon l'adage « Rien ne se perd, tout se transforme ». C'est autre chose que l'économie circulaire dont se réclame Suez. Alors nous disons pour toutes ces raisons non au projet de valorisation des déchets à Fontante !

Il existe un moyen de bloquer définitivement ce projet.

À l'heure actuelle, le maire de Callian n'a signé qu'une promesse de bail à échéance de 2022. Dans cette promesse, si le projet échoue la Mairie de Callian ne serait pas obligée de rembourser les 85000 euros de loyer annuel. Nous disons au maire de Callian qui n'a pas voulu être présent lors de la réunion du Conseil communautaire du 8 juin : retrouvez votre place au sein de notre communauté, ne stigmatisez pas par votre choix, votre belle commune. Revenez sur votre décision. Admettez comme certains élus du Conseil communautaire l'ont fait, que vous avez pu commettre une erreur.

Pour cela, il vous suffit d'un geste : ne pas signer le bail que vous proposera Suez d'ici 2022.

NE SIGNEZ PAS! NE SIGNEZ PAS! NE SIGNEZ PAS!
Merci.

*Retrouvez l'intégralité de cette motion à l'adresse :

<https://tinyurl.com/fontsanteagir>



Et si on lançait un concours pour remplacer la méga-déchetterie à Fontante.

Nous nous devons de rester prudents et de poursuivre notre engagement, car Suez détient toujours la promesse de bail du terrain et tient à s'assurer que la discussion se poursuive avec nos élus. Il est probable qu'ils visent à présenter un nouveau projet à l'automne 2021.

Pour notre part, nous ne voulons pas du tout de ce dossier ou d'un autre du même genre. Notre objectif reste la protection de notre environnement privilégié et sensible qu'aucun projet de méga-décharge ne pourra permettre de préserver.

L'union continuera donc à utiliser sa voix, son engagement et ses réseaux pour vous faire part des actions en cours et à venir.

Restons vigilants et mobilisés notamment à l'automne prochain. Nous avons interpellé les candidats aux élections départementales et régionales qui se font tous forts de vouloir défendre l'environnement.

Et nous lançons un concours d'idée pour des alternatives respectueuses du site, de l'environnement et du bien-être des habitants.

Retour sommaire ↶